



COMMUNE : 098 SAINT-MITRE LES REMPARTS
ARRONDISSEMENT : 13 ISTRES
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC D'ISTRES

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	8 302 271	43,55	107,89	8 518 000	3 709 589	43,55	3 709 589
Taxe foncière non bâties (TFNB)	43 159	48,25	124,92	41 700	20 120	48,25	20 120
Taxe d'habitation (TH)	463 418	10,81	67,74	369 400	39 932	10,81	39 932
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	3 769 641		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2025	Taux de majoration voté 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité 3 769 641	43,55	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	$\frac{3\,769\,641}{3\,769\,641} = 1,000\,000$	48,25	
Taxe d'habitation (TH)	3 769 641	10,81	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

☐ Si la diminution sans lien
des taux a été décidée en 2025,
cochez la case

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

T	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	35 584			11 859	0	23 552	-84 074	-13 079

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	3 769 641	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-13 079	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025	3 756 562
---	-----------	---	--	---------	---	--	-----------

À MARSEILLE
Le 14 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
CATHERINE BRIGANT
Le 14 avril 2025
Pour la Commune,
Le Maire
Vincent GOVET

